

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 12

Vorwort: Message de M. Pierre Dupont Ambassadeur de Suisse en France

Autor: Dupont, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Message
de M. Pierre Dupont
Ambassadeur de Suisse
en France**

Je suis heureux que le numéro de décembre du « *Messenger Suisse* » me donne l'occasion de m'adresser à tous nos compatriotes de la région parisienne.

L'année qui s'achève a été marquée par une présence importante de notre pays, à Paris et en France, dans tous les domaines de l'activité humaine. Les Suisses de la région parisienne y ont contribué largement, œuvrant ainsi au rayonnement des relations franco-suisse.

En 1972, nous devons maintenir nos efforts, mener nos projets à leur réalisation, en élaborer d'autres. Il s'agit, en effet, de continuer sans relâche notre action, de multiplier les échanges, de développer les contacts et le dialogue.

Persuadé que les relations entre nos communautés nationales et au sein de la grande famille des Suisses de France vont se poursuivre toujours dans le même esprit positif, je vous remercie du précieux concours que vous apporterez, demain comme hier, au service de la patrie et de l'amitié franco-suisse.

Mes vœux particulièrement chaleureux pour l'année nouvelle s'adressent à chacun de vous, à ceux qui vous sont chers, à la Suisse et à notre pays de résidence, la France. Que 1972 soit pleinement propice à tous.

Pierre Dupont
Ambassadeur de Suisse
en France

**Pourquoi célèbre-t-on
Noël le 25 décembre ?**

(C.P.S.) A vrai dire, on ne connaît pas la date de naissance de Jésus. D'ailleurs, dans tout l'Orient ancien et, jusqu'à un certain point, encore actuellement, on n'attachait pas autant d'importance qu'en Occident à la date précise d'un anniversaire. Les premiers chrétiens n'agirent pas autrement à l'égard de Jésus, au point que le célèbre Origène, vers l'an 245, estimait qu'il était inconvenant de s'occuper de l'anniversaire de Jésus, celui-ci étant non un roi ou un pharaon quelconque, mais le fils de Dieu. La vie divine du Christ importait davantage que sa naissance terrestre ; c'est pour cette raison que, se référant à la journée consacrée à la bénédiction des rivières dans les religions des Mystères, celles d'Osiris et de Dionysos, soit le 6 janvier, on institua la journée de l'Épiphanie, qui englobe le baptême de Jésus par Jean et l'apparition du Christ aux rois mages. Il faut rappeler que, chez les Grecs, le culte de Dionysos avait été identifié avec celui du dieu égyptien Osiris qui meurt et ressuscite. Dans l'Égypte ancienne, le onzième jour du mois « tobi », qui correspondait au 6 janvier, des cérémonies particulières avaient lieu dans le Nil en l'honneur d'Osiris ; les gens s'y plongeaient, recevant ainsi le baptême. Un auteur rapporte que, de son temps, au IV^e siècle, « toutes les provinces égyptiennes considéraient que l'Épiphanie commémorait aussi la naissance de Jésus ».

Ce fut cependant vers la fin du IV^e siècle que l'Église décida de

célébrer la naissance de Jésus en dehors de l'Épiphanie. On proposa alors la date du 25 décembre pour marquer l'apparition du Christ « selon la chair ». Pourquoi cette date ? Parce qu'on croyait d'abord que le 25 décembre inaugurerait le solstice d'hiver (alors que c'est en réalité le 21 du même mois). Or, le 25 décembre était appelé « le jour de la naissance du soleil », c'est-à-dire du dieu Mithra, dont la religion, le mithracisme, était fort répandue dans l'empire romain. Par conséquent, on crut nécessaire de fixer définitivement Noël (de natalis dies, « jour de la naissance »), le 25 décembre, bien qu'auparavant on ait proposé une date en novembre, ou le 24^e ou le 25^e jour du mois égyptien de Barmudeh, qui correspondait à une date du mois d'avril, ou encore le 25 de Bachones, nom d'un autre mois du calendrier égyptien qui équivalait à un jour de mai. On proposa aussi le 28 mars.

Si le 25 décembre l'emporta, ce ne fut pas sans l'opposition tenace de deux églises orientales, celles de Syrie et d'Arménie, indignées qu'on se référât à une date païenne pour célébrer la naissance corporelle du Christ. Toutefois, ces deux églises finirent par s'incliner. Cependant, depuis longtemps, ces deux communautés religieuses, comme les églises orthodoxes en général, célèbrent Noël le 6 janvier.

Il est indéniable que, dans l'esprit des gens du peuple au sein de l'Église des premiers siècles, Jésus était presque identifié à Mithra. C'est pourquoi, au cours d'un de ses sermons, saint Augustin supplie ses auditeurs de ne point révéler Noël comme la fête du soleil, mais de la consacrer « au Christ-Roi ».

Des coutumes ancestrales ont survécu à propos de Noël, ne serait-ce que celle d'allumer des feux, qui remonte à des traditions antérieures au christianisme.

A. CHEDEL.

**L'Union des Suisses de France
vous souhaite un joyeux 1972**